



Syndicat National des Professions du Chien et du Chat

44 Rue des Halles
01320 CHALAMONT
snpcc@snpcc.com



SantéVet

Le spécialiste de l'assurance santé animale

WWW.SANTEVET.COM

Assur'ChiotChaton et Assur'ChienChat en partenariat avec SantéVet !

Après près de deux ans de partenariat entre le SNPCC et SantéVet ce sont plus de 500 éleveurs, pensions, associations etc.... qui se sont engagés pour offrir à leurs clients 3 mois d'assurance santé animale.

Et vous ?

Quels bénéfices pour vous ?

Ce partenariat entre SantéVet et le SNPCC vous fera bénéficier de trois avantages :

- Vous serez rémunérés à chaque activation de contrat SantéVet START+ par le SNPCC
- Vous vous démarquerez de la concurrence en proposant un produit innovant à vos clients
- Vous participerez à un meilleur accompagnement et une meilleure responsabilisation de vos clients sur la santé animale

En tant qu'éleveur adhérent au SNPCC, vous bénéficierez d'une rémunération plus importante pour chaque activation d'une formule SantéVet START+. De plus, **si vos portées ont un label Or ou Argent**, vous serez également avantageé sur votre rémunération.

Voici un récapitulatif des rémunérations possibles en fonction de votre label et de votre adhésion au SNPCC :

| Par contrat souscrit | Label Or  | Label Argent  | Sans Label |
|----------------------|--|---|------------|
| Adhérent SNPCC | 10€ | 8€ | 3€ |

Offrez la formule SantéVet START+ à vos clients !

Parce que l'achat, l'adoption et/ou l'entretien d'un chiot/chien ou d'un chaton/chat, c'est devenir responsable de la vie d'un être vivant, SantéVet souhaite vous accompagner ainsi que les nouveaux propriétaires, en mettant gratuitement ses services à leur disposition.

Grâce au partenariat entre le SNPCC et SantéVet, faites découvrir l'assurance santé animale à vos clients gratuitement pendant 3 mois, en leur offrant une formule SantéVet START+ !

Qu'est-ce que la formule SantéVet START+ ?

SantéVet START+ est une formule d'assurance santé animale spécialement élaborée pour les clients des éleveurs adhérents au SNPCC.

100% gratuite, sans engagement, ni tacite reconduction, SantéVet START+ permet à vos clients de bénéficier de 3 mois d'assurance santé animale pour leur chien ou leur chat, de 8 semaines à 6 ans.

Pendant 90 jours, vos clients bénéficieront du remboursement de leurs factures vétérinaires à hauteur de 50%, dans la limite de 150€ en cas de maladie ou de décès, et jusqu'à 1 000€ pour l'accident, grâce à votre adhésion au SNPCC

| |   MALADIE  ACCIDENT  CHIRURGIE (suite à accident) |
|-----------------------|---|
| Valable pendant | 90 jours |
| Taux de remboursement | 50% |
| Plafond | Maladie, décès: 150 € + Accident: 1 000 € |
| Franchise | 0 € |

Un espace professionnel pour gérer vos activations SantéVet START+

Dans le cadre de notre partenariat, vous bénéficierez d'un **espace professionnel en ligne** ! Cet espace vous permettra :

- D'activer des formules SantéVet START+ pour vos clients, en quelques clics
- Suivre toutes vos activations
- Télécharger de la documentation pour présenter l'offre SantéVet START+ à vos clients

N'attendez plus et contactez votre interlocutrice privilégiée pour plus d'informations

Marine COUTIER au [0481077523](tel:0481077523)
Ou par mail à partenariat@santevet.com



Le public est informé par affichage bien en vue des mesures de sécurité et de précautions à respecter. Pour obtenir les affiches, contactez le secrétariat : snpcc@snpcc.com

Comment se protéger et protéger les autres ?



Ne pas se serrer la main



Garder ses distances



Chacun son stylo



Se laver les mains

SNPCC *À vos côtés, une conviction, un engagement*

Pour être écouté(e) et soutenu(e), rejoignez la seule organisation professionnelle dont la représentativité a été établie conformément à la loi du 05 mars 2014 par arrêté ministériel du 20 juillet 2017 et pour les métiers que nous représentons

Votre confiance nous est indispensable, adhérez !
Cliquez ici pour en savoir plus et accéder au bulletin d'adhésion.



Coronavirus

u2p-france.fr

LES AIDES AUX ENTREPRISES



Mise à jour
en continu.

[Voir la version en ligne](#)

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.
Ne pas répondre à cet email, cette boîte n'est pas relevée.
Si vous souhaitez nous contacter, connectez-vous à notre site internet,
et notre partie "[contact](#)", merci ! Vous avez reçu cet e-mail car vous vous êtes
inscrit(e)

à la newsletter du SNPCC, où qu'une autre personne a inscrit(e) votre adresse mail afin que vous soyez informé(e) de nos informations. Si vous ne souhaitez plus recevoir nos lettres d'informations destinées aux professionnels, vous pouvez vous désinscrire avec le bouton ci-dessous. Cordialement. Le Conseil d'Administration du SNPCC
[Se désinscrire](#)

© www.snpcc.com 2021 all rights reserved.

